



COMMISSION RÉGIONALE DES COURSES HORS STADE (CRCHS)

Compte-rendu de la réunion du 25 mars 2017

Maison Régionale des Sports, Talence

Présents (12) : Alain Father, Ernest Prinzivalli, Yvette Fromenteau, Jean-Pierre Ducasse, Rose-Marie Madur, Francis Brousse, Franck Berrard, Alain Bellier, André Richard, Laurent Blondy, Germain Jouchoux, Alain Rinjonneau

Excusés (8) : Moustapha Nakib, Alain Scaringella, Paulo Dias (pouvoir à Germain Jouchoux), Patrick Gaumondie, Marc Pliot, Laurent Lasvergnas, Bernard Mossant, Laurent Roméro

Absent : Philippe Lafourcade

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h45)

Secrétaire de réunion : Jean-Pierre Ducasse

Alain Rinjonneau ouvre la séance, en remerciant les participants de leur présence à la seconde réunion CRCHS LANA mais la 1^{ère} de 2017, et demande à chaque personne de se présenter.

Après le tour de table de présentation, Alain reprend la parole.

LE MOT DU PRÉSIDENT

La priorité de cette réunion a pour but de mettre en place le fonctionnement de la CRCHS LANA.

« J'excuse les personnes absentes et je comprends les difficultés que peut engendrer l'éloignement.

Je ne suis pas un adepte des réunions mais elles sont malgré tout nécessaires.

Je suis plutôt quelqu'un de terrain.

Je sais aussi que c'est une année de transition et qu'il faut laisser du temps au temps.

L'essentiel est que je puisse me reposer sur des CDCHS stables, solides, sereines avec les mêmes règles de fonctionnement tout en restant autonome.

Nous pouvons monter des actions et des projets communs, sans pour autant faire des réunions pour cela.

Nous avons les moyens de travailler à distance. Il faut juste de l'échange, de la communication, la volonté d'avancer dans le même sens et que nous ayons la même vision des choses : **le développement du Hors stade et de bien vivre ensemble !**

DÉSIGNATION COORDINATEURS HORS STADE DES TERRITOIRES NOUVELLE-AQUITAINE

- Poitou-Charentes : Alain Rinjonneau
 - Limousin-Périgord : à définir
Laurent Lasvergnas aurait été positionné sur ce poste, mais pas en présence de représentant de la Dordogne ce qui est contestable. Les règles fédérales doivent être respectées.
 - Gironde : Alain Bellier
 - Sud Aquitaine : à définir
Les 3 départements (Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques) doivent se mettre d'accord.
-

FONCTIONNEMENT CDCHS DE LA LANA

LES CDCHS LANA : PRÉSIDENTE

- CDCHS 16 : Alain Rinjonneau
 - CDCHS 17 : Franck Berrard
 - CDCHS 19 : Marc Pliot
 - CDCHS 23 : Laurent Romero
-

- CDCHS 24 : Laurent Blondy
- CDCHS 33 : Alain Bellier
- CDCHS 40 : ?
- CDCHS 47 : André Richard
- CDCHS 64 : Paulo Dias
- CDCHS 79 : Moustapha Nakib
- CDCHS 86 : Francis Brousse
- CDCHS 87 : Laurent Lasvergnas

Il y a une polémique au sujet de la CDCHS 40 : Jean-Pierre Ducasse fait état d'un déficit annoncé > 3000,00 euros alors qu'il est réellement de 1100,00 euros. Une réunion est prévue lundi 27 mars au soir pour refaire le bureau élu au mois de décembre 2016.

La CRCHS doit veiller au bon fonctionnement des CDCHS.

Le CSR régionale règlera le problème en cas de souci. Rappel : les personnes cooptées n'ont pas le droit de vote.

LES CDCHS LANA : FONCTIONNEMENT

- Structures stables
- Structures reconnues
- Animation du Territoire - Faire état de ce qui est fait dans chaque département
 - o Challenge régional de trail
 - o Colloques dans les départements
 - o Stage HS d'entraînement pour les coureurs licenciés ou non
 - o Salon running
 - o Etc.

Il faut montrer que la FFA a des compétences à transmettre, ne pas laisser des pseudos entraîneurs utiliser des plans d'entraînement sur Internet dans un but plus lucratif que de résultat sportif.

- Toutes les attributions du livret HS
- Elles sont autonomes dans leur projet, des moyens et des actions à mettre en œuvre.
- Mise en place des actions souhaitées par la CRCHS
- Elles servent de relais

La validation des épreuves à label (cross/route/trail/marche nordique) ne peut se faire qu'à réception du montant des droits (chèque à l'ordre de la LANA et à l'adresse postale du Président Alain Rinjonneau : 269 Rue du Gros chêne 16590 Brie)

FONCTIONNEMENT CRCHS DE LA LANA

MEMBRES DE DROIT

- Les 12 Présidents des CDCHS ou leur représentant licencié ;
- Le Président de la Ligue ou son représentant.

MEMBRES CONSULTATIFS

- Le Président de la CSO régionale ou son représentant ;
- Un CTS de la Ligue ou son représentant ;
- Les Présidents des Comités Départementaux ou leurs représentants ;
- Un à quatre membres supplémentaires nommés par le Président de la CRCHS, aussitôt après son élection, chargés d'assurer un suivi particulier (courses, officiels, entraîneurs, classeurs par exemple), ils participent pleinement aux activités de la Commission.

FONCTIONS

- Alain Father : Suivi des épreuves, Mesurage, RE mesurage
- Alain Scaringella : Classeur/Logica/Calorg et Formation

- Ernest Prinzivalli : Classeur et Statistiques – Suivi des performances (connaître les records et titres des coureurs LANA)
- Jean-Pierre Ducasse : Suivi et Formation des OHS
- Rose-Marie Madur : Antidopage et Formation
- Yvette Fromenteau : Secrétaire CRCHS LANA
- Alain Rinjonneau : Développement du Running et du HS
- Francis Brousse : Suivi Financier
- Patrick Gaumondie : Partenariat

CHARGEMENT DES RÉSULTATS DES COURSES DANS SI-FFA

On rencontre des problèmes dans différents départements :

- Difficultés en règle générale pour récupérer les résultats auprès des organisateurs.
- 40 : cela ne fonctionne pas
- 47 : ce n'est pas évident car peu de courses à label, et pas de retour pour les courses sans label.
- 64 : même situation que le département 47.

C'est souvent par ignorance que les résultats ne sont pas transmis par les organisateurs. Avec de la persévérance et un peu de diplomatie, on parvient à obtenir gain de cause.

FINANCES CRCHS LANA

DROITS LABEL LANA 2017

- Sud Aquitaine	2525
- Gironde	6330
- Poitou-Charentes	13570
- Limousin	7975
- Cross	2040

- Total	32440

Restitution autour de 5000 à 6000 euros sur le HS pour 2017.

Bilan financier définitif non établi à ce jour.

AUTONOMIE FINANCIÈRE DES CDCHS

En vue d'accroître l'autonomie de la CRCHS pour monter des actions, effectuer des achats type tenues, du matériel, tirage de calendrier ou autres, il est possible d'envisager, par exemple comme cela était fait en territoire LCPA : demander une participation (7€ par exemple, mais non défini), à chaque organisation n'ayant pas de label.

Il faudrait une réunion avec toutes les CDCHS pour harmoniser le mode de fonctionnement et savoir ce qui est payé par la ligue ou par la CRCHS ou par les CDCHS :

- Les formations (frais de déplacement)
- Les médailles (actuellement la ligue fournit une médaille uniquement pour le 1^{er} de chaque catégorie)
- Les compteurs Jones
- Etc.

NOMBRE DE COURSES EN 2017 PAR DÉPARTEMENT (HORS CROSS)

- 47 Lot et Garonne	29
- 40 Landes	74
- 64 Pyrénées Atlantiques	79
- 33 Gironde	116
- 24 Dordogne	71
- 87 Haute Vienne	47
- 23 Creuse	50
- 19 Corrèze	59

- 16 Charente	31
- 17 Charente Maritime	84
- 86 Vienne	59
- 79 Deux Sèvres	65

- Total	764

PRÉVISIONS ACTIONS CRCHS LANA

SUGGESTIONS D' ACTIONS

-
- Salon du running avec des partenaires sur un évènement important
 - Salon Vivons Sport du 7 au 11 novembre 2017 à Bordeaux, au stand athlétisme pour faire connaître le running. Le CNDS peut donner une subvention.
 - Formations des coureurs HS (CDCHS)
 - Challenge divers (trail/route)
 - Diffusion calendrier HS LANA
 - Organisation de colloques même par des personnes non FFA, doit être validé par ETR.
 - Etc.
-

FORMATIONS CRCHS LANA

- Nous avons besoin de former des officiels : Classeurs/Officiels Logica/Calorg
 - Faire des formations, suivi des prorogations
 - Récupération des résultats : important pour bénéficier de statistiques fiables (H/F - licenciés/non licenciés)
 - Les résultats doivent être en priorité sur le site FFA
 - Souhait d'avoir une équipe d'officiels et de dirigeants (au moins une équipe par territoire)
-

FORMATION DES OFFICIELS HORS STADE

-
- Bilan et point formation OHS (Jean-Pierre Ducasse)
32 Officiels HS
 - o 1 expert
 - o 3 fédéraux
 - o 28 régionaux
 - Formation régionale :
 - o Un nouveau candidat en Charente : Laurent Borderie (CA Plassac)
 - o Un candidat en Deux Sèvres qui n'a pu se rendre à la formation de janvier 2017 : Michel Chavant
 - o Formation de 7 personnes à l'occasion du mesurage de Dax par Jean-Pierre Ducasse, pour l'examen qui devrait avoir lieu en octobre 2017.
 - o Les officiels régionaux doivent prendre des candidats sous leur houlette pour leur mettre le pied à l'étrier en les faisant participer à des mesurages et arbitrages.
 - Pour les formations fédérales :
 - o Demande d'effectuer des préformations en interne afin de connaître les contenus.
 - o Ne pas envoyer de candidats n'ayant pas suivi cette préformation.
 - o Voir les compétences à pouvoir suivre ou non.
 - o Prorogation
-

OFFICIELS HORS STADE LANA

OFFICIEL EXPERT INTERNATIONAL HORS STADE

-
- Jean-Pierre Ducasse
-

OFFICIEL FÉDÉRAL HORS STADE

-
- Alain Father
 - Pierre-Yves Viillard
 - Joël Geay
-

OFFICIEL RÉGIONAL HORS STADE

- | | | |
|----------------------|-------------------------|----------------------|
| - Pierre Berecochea | - Jean-Marie Delhomenie | - Thierry Bruno |
| - Christiane Gonnet | - Frédéric Dunaud | - Alain Mathias |
| - Germain Jouchoux | - Jean-Louis Janicot | - Thierry Payard |
| - Jean-Émile Lachaud | - Robert Labrugnas | - Alain Pineau |
| - Jean Legrand | - Robert Laduranty | - Franck Pouhet |
| - Michel Letoqueux | - Jean-Pierre Toulzac | - Ernest Prinzivalli |
| - Patrick Marquise | - Dominique Vareillaud | - Yvette Fromenteau |
| - Thierry Pelletier | - Jean-Jacques Barroux | - Patrick Sable |
| - Jean-Paul Prieur | - Franck Berrard | |
| - Rose-Marie Madur | - Francis Brousse | |
-

POINT PARTICIPATION SUR LES COURSES

- Charente (augmentation de 9% en 2016)
 - Début d'année (3 épreuves participation en hausse)
 - La Corrèze subit un léger tassement du nombre de participants depuis le début de l'année et l'engouement pour les courses « nature » a un impact sur les courses sur routes.
 - Globalement une augmentation des coureurs
 - Problème sur la sécurité imposée par les préfetures qui entraîne des surcoûts importants : 100.000,00 euros pour le marathon de Bordeaux
-

POINT DIVERS

Commission Nationale des Courses Hors Stade :

- *Président CNCHS*
 - o Michel Huertas
- *Vice-Présidents*
 - o Jean-Jacques Godard Recherche championnats, Ekiden
 - o Christine Mannevy Suivi des officiels – Référent 10 km
 - o Jean-Jacques Cachou Règlementation – Suivi mesurage – Référent semi-marathon
- *Correspondante Hors Stade à la FFA*
 - o Ingrid Canpolat-Hourdeau ingrid.canpolat-hourdeau@athle.fr

Temps réels :

Toutes les épreuves sont concernées, sans distinction du nombre de concurrents.

Certificat de mesurage sur Calorg pour les performances :

Question de Jean-Pierre Ducasse : en cas de mutation, comment va être calculée la compensation financière ?

Ekiden :

Prend de l'ampleur, par contre peu d'équipes FFA et peu d'équipes club

Match interligues :

Alain s'en occupe pour la LANA. Les meilleurs juniors et espoirs masculins et féminins iront à Évreux.

Colloque Angoulême

Marathon de La Rochelle :

Il faut voir si on continue à payer un stand pour faire la promotion du calendrier de la région.

Ouverture Calorg au 15 mars

Ouverture Calorg Cross 2017 du 15 janvier au 15 février 2017

Demande championnat de France HS

Voir si des organisations en LANA sont intéressées pour 2018, est-ce que la ligue a reçu des candidatures :

- Brive pour les 24 h
 - Belvès pour les 100 km
-

Réglementation :

La réglementation va changer concernant les courses se déroulant sur une commune.

À l'heure actuelle, la loi précise que les déclarations sont à faire auprès des mairies pour des MVP (Manifestations sur la Voie Publique) sur une seule commune.

Mais les décrets ne sont pas sortis sur les modalités de cette déclaration. Par contre, des manifestations qui sont sous le régime de la demande d'autorisation aujourd'hui passeront sous le régime de la déclaration et donc, déclaration auprès des maires si la MVP se déroule sur une seule commune.

Attendons les textes ! Pour l'instant, pas de changement.

Concernant les courses à obstacles, bien que délégué depuis le 1^{er} janvier 2017, la Fédération Française d'Athlétisme n'est pas en capacité, à ce jour, de diffuser les Règles Techniques et de Sécurité de cette discipline.

Le bureau fédéral du 8 mars a proposé une modification importante que seul le comité directeur peut entériner.

Pour information, le prochain comité directeur se tient le samedi 25 mars. Dans cette attente, il est préconisé d'émettre l'avis suivant : **« Le Comité Départemental d'Athlétisme ne peut donner d'avis tant que les Règles Techniques et de Sécurité ne sont pas approuvées et diffusées par la Fédération Française d'Athlétisme ».**

Point particulier :

Le Limousin doit s'adapter et faire en fonction de la réglementation.

Alain Rinjonneau
Président CRCHS



Yvette Fromenteau
Secrétaire de séance

